

ACTUALITÉ FISCALE ET LOI DE FINANCES

Durée: 7.00 heures (1.00 jour)

Profils des stagiaires

- Directeurs fiscaux et comptables, directeurs administratifs et financiers, fiscalistes, avocats, commissaires aux comptes, experts-comptables, responsables comptables,...

Prérequis

- Pratique régulière de la fiscalité.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les nouveautés issues de la loi de finances et des autres textes législatifs de l'année
- Analyser la jurisprudence de l'année écoulée
- Comprendre et maîtriser les prises de position de l'administration fiscale
- Assurer sa veille métier et sécuriser ses pratiques
- Appliquer les nouveaux textes et anticiper des réformes à venir

Contenu de la formation

- Impôt sur le revenu et fiscalité de l'entrepreneur : précisions sur le régime de l'apport cession
- BIC/IS : Aménagement des effets fiscaux de la réévaluation libre des actifs, Nouveaux aménagement du CIR, Suppression progressive de la majoration de 25% des entreprises non adhérentes à un AGA, CGA ou OMGA, Précisions apportées sur le régime des fusions sans échange de titres, Nouvelle possibilité d'étalement des PV de carry back
- TVA : Nouveau régime du groupe fiscal TVA, Aménagement de la TVA sur le commerce électronique, de la TVA sur les offres complexes et offres composites
- Revenus mobiliers
- Impôts locaux : Réformes conduisant à la baisse de la CFE, CVAE et TF, Nouvelles exonérations de CFE et de CVAE, Nouveau plafonnement de la CVAE
- Nouveautés en matière de contrôle fiscal (loi, jurisprudence, doctrine) : allongement du délai de reprise lié à la crise sanitaire, nouveautés en matière de droit de communication,
- Mesures diverses : Nouveaux aménagements apportés à la taxe sur les véhicules à moteur,

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Nos responsables pédagogiques et formateurs sont des experts reconnus dans leurs métiers

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques et apport d'éléments techniques
- Etude de cas concrets liés à l'entreprise

- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation pratiques
- Formulaires d'évaluation de la formation (en amont, à chaud et à froid)
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Caractéristiques et modalités

Type de parcours de formation : Collectif

Effectif : false à false participants par session

Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

Niveau de sortie : sans niveau spécifique

Modalités d'admission : Admission sans disposition particulière

Modalités d'accès à la formation : Entre 1 et 90 jours à partir de la demande d'inscription

Tarif : Nous consulter

Accessibilité : Accessible aux personnes en situation de handicap sur demande